



LOIRE ATLANTIQUE

Arrêté municipal NP2022_507

portant alignement de la voirie au droit de la parcelle cadastrée section ZM numéro 151 située au lieu-dit La Biettière (FREIGNÉ)

Monsieur le Maire de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-21,

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques, notamment l'article L.3111-1,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment dans ses articles L.421-1 et suivants,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment dans ses articles L.112-1 à L.112-8,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment son article L112-1,

Considérant la demande présentée le 07 novembre 2022 par Monsieur Frédéric BAISIEUX, géomètre à CHÂTEAUBRIANT, pour le compte des Consorts HAMON, en vue de l'alignement de la parcelle cadastrée section ZM numéro 151 au lieu-dit La Biettière,

Considérant la proposition d'alignement en date du 07 novembre 2022,

ARRÊTE

Article 1 L'alignement de la voie susmentionnée est défini conformément à la proposition d'alignement jointe au présent arrêté.

Article 2 Les droits de tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 3 Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le Code de l'Urbanisme notamment dans ses articles L.421-1 et suivants. Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin. En toutes circonstances et conformément aux dispositions de l'article L.112-1 du Code de la Construction et de l'Habitation susvisé, il lui est interdit d'élever en bordure de la voie communale toute construction ou installation non conforme à l'alignement.

Article 4 Le présent arrêté devra être utilisé dans un délai d'un an à compter du jour de sa délivrance dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. À défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

Article 5 Le présent arrêté devra être respecté dans son contenu sous peine de poursuite pour contravention de voirie en application de l'article R116-2 du Code de la Voirie Routière.

Article 6 Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE.

Article 7 Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

À VALLONS-DE-L'ERDRE, le 08 novembre 2022

Le Maire,

Jean-Yves PLOTEAU



DEMANDE D'ALIGNEMENT

DEMANDEUR

AIR&GÉO
Géomètres-Experts Fonciers Associés
6, rue Gabriel Delatour – BP 51
44142 CHÂTEAUBRIANT CEDEX
Tél : 02 40 81 10 88 Fax : 02 40 28 10 51
chateaubriant@airegeo.fr

Monsieur le Maire

AGISSANT

Pour le compte : Indivision HAMON

Demeurant : Lieux dit, La Biéttière Vallons-de-L'Erdre 44540

SOLLICITE

- La délimitation du domaine routier (alignement) – **Suivant le point A**
- Délimitation préalable à la vente de terrains à bâtir **PLAN JOINT**

Localisation de la demande :
Localisation : lieux dit, La Biéttière
Commune : **Vallons-de-l'Erdre**
Références cadastrales : ZM 151

A Châteaubriant
Le 7 novembre 2022
Signature du demandeur :
Frédéric BAISIEUX



AVIS DU MAIRE

- avis favorable (plus validation du plan)
- avis défavorable (motif)

VALLONS-DE-L'ERDRE, le, 08 novembre 2022

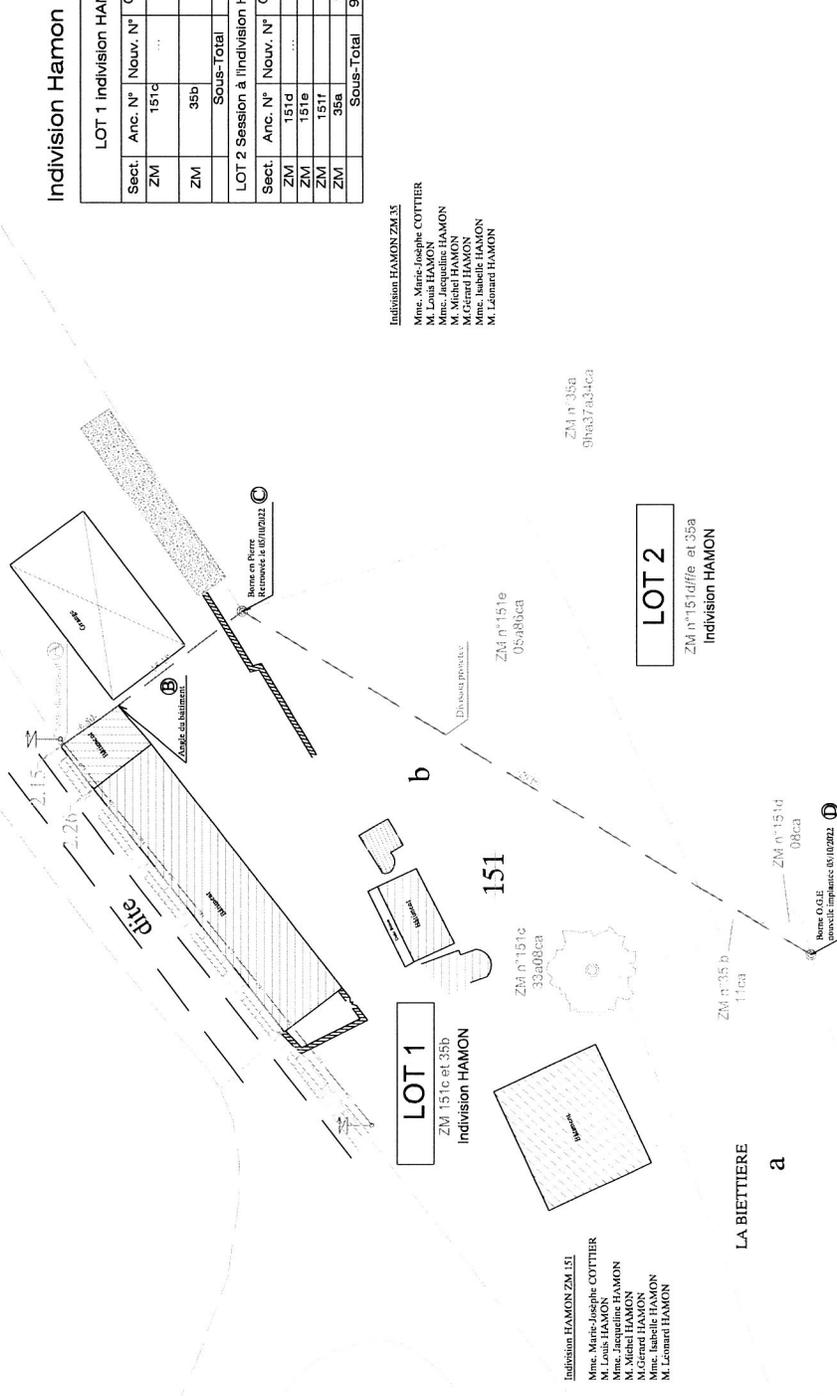
Le Maire

Le Maire
Jean-Yves PLOTEAU



MUNE DE Vallons-de-l'Erdre 44540
 a été l'indivision HAMON
 it "La Bétière"
 le ZM 151

ment aux systèmes de coordonnées Lambert 93 CC 47
 IGN 69 par gps Terna.



Indivision Hamon

LOT 1 Indivision HAMON		
Sect.	Anc. N°	Nouv. N°
ZM	151c	33a08ca
Sous-Total		
ZM	35b	11ca
Sous-Total		
LOT 2 Session à l'indivision HAMON		
Sect.	Anc. N°	Nouv. N°
ZM	151d	8ca
ZM	151b	05a86ca
ZM	151f	11a78ca
ZM	35a	9ha37a34ca
Sous-Total		
ZM		9ha55a06ca

Indivision HAMON ZM 151
 Mme. Marie-Joëlle COTTIER
 M. Michel HAMON
 M. Michel HAMON
 M. Gérard HAMON
 M. Gérard HAMON
 M. Léonard HAMON

Indivision HAMON ZM 151
 Mme. Marie-Joëlle COTTIER
 M. Michel HAMON
 M. Michel HAMON
 M. Gérard HAMON
 M. Gérard HAMON
 M. Léonard HAMON



Maire
 an-Yves PLOTEAU

Liste des points de division

Points	X	Y
A	1386674.62	6268494.23
B	1386678.52	6268488.66
C	1386687.73	6268476.59
D	1386654.21	6268421.33

LEGENDE:

---	Propriété
---	Propriété
---	Vente

PROPOSITION D'ALIGNEMENT